

Avenant n°1 du 2 décembre 2014 à l'accord collectif national relatif à la mise en place de garanties complémentaires de frais de santé dans la coopération agricole et dans des branches des industries agroalimentaires

ENTRE :

Les organisations professionnelles d'employeurs représentatives dans les branches des secteurs des industries alimentaires, de la coopération agricole et des services associés ci-dessous,

↳ Au titre des industries alimentaires :

ADEPALE (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés)
Association des brasseurs de France
Association nationale de la meunerie française (ANMF)
Chambre syndicale des eaux minérales
Chambre syndicale française de la levure
Comité français de la semoulerie industrielle (CFSI)
Comité National des Abattoirs et Ateliers de Découpe de Volailles, Lapins, Chevreaux (CNADEV)
FEDALIM pour le compte de :

- Fédération des industries condimentaires de France
- Syndicat de la chicorée de France
- Syndicat du thé et des plantes à infusion
- Syndicat national des fabricants de bouillons et potages
- Syndicat national des transformateurs de poivres, épices, aromates et vanille

Fédération française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, transformateurs de viandes (FICT)
Fédération des Industries Avicoles (FIA)
Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL)
Fédération nationale des eaux conditionnées et embouteillées
L'ALLIANCE 7 et ses syndicats
L'ALLIANCE 7 pour le compte du Comité Français du café
Les Entreprises des Glaces et Surgelés – Collège Glaces
Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (SIFPAF)
Syndicat national de la rizerie française (SRF)
Syndicat national des boissons rafraîchissantes
Syndicat national des eaux de sources
Syndicat national des industriels de la nutrition animale (SNIA)

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including: EG, VE, SNIA, and others.

↳ Au titre de la coopération agricole :

Coop de France

D'une part,

Et,

Les organisations syndicales de salariés représentatives dans une ou plusieurs branches signataires :

- Fédération Nationale Agroalimentaire (CFE-CGC)
- Fédération des Syndicats CFTC Commerce, Services et Force de Vente (CFTC-CSFV)
- Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC-Agri)
- Fédération Générale Agroalimentaire (FGA-CFDT)
- Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et des activités annexes Force Ouvrière (FGTA-FO)
- Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière (FNAF-CGT)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes Agriculture et Agro-alimentaire (UNSA-2A)

D'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} – Précision technique relative à l'article 4

Le paragraphe 2 de l'article 4 de l'accord collectif national du 18 novembre 2014 relatif à la mise en place de garanties complémentaires de frais de santé dans la coopération agricole et dans des branches des industries agroalimentaires est complété par la phrase suivante :

« En conséquence, les périodes de suspension du contrat de travail pour cause de maladie, maternité, accident du travail et de trajet, maladie professionnelle, donnent lieu au maintien des garanties. »

Article 2 - Extension

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant.

Article 3 : Dépôt et Publicité

Le présent avenant sera déposé par les soins de la partie la plus diligente à l'administration compétente ainsi qu'au conseil des prud'hommes de Paris.

GB
H
EG VE
Page 2 sur 2
G1
Lb
ht
SR2
FGA
21
40

Fait à Paris, le 2 décembre 2014

Les organisations professionnelles d'employeurs

Au titre des industries alimentaires :

ADEPALE (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés)

représentée par : *N. [Signature]*

Signature :

[Signature]

Association des brasseurs de France

représentée par : **L. DELALANDE**

Signature

[Signature]

Association nationale de la meunerie française (ANMF)

représentée par : **P.A. MASTEAU**

Signature :

[Signature]

Chambre syndicale des eaux minérales

représentée par : **L. DELALANDE**

Signature :

[Signature]

Chambre syndicale française de la levure

représentée par : **GUICHARD**

Signature :

[Signature]

Comité français de la semoulerie industrielle (CFSI)

représenté par : **Quintino TETTI**

Signature :

[Signature]

Comité National des Abattoirs et Ateliers de Découpe de Volailles, Lapins, Chevreux (CNADEV)

représenté par : **GRASSEN**

Signature :

[Signature]

FEDALIM pour le compte de :

- Fédération des industries condimentaires de France
- Syndicat de la chicorée de France
- Syndicat du thé et des plantes à infusion
- Syndicat national des fabricants de bouillons et potages
- Syndicat national des transformateurs de poivres, épices, aromates et vanille

représentée par : **Husert BOCQUECET**


Signature :

[Signature]

[Handwritten notes and signatures]

Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs, transformateurs de viandes (FICT)

représentée par : M. Heckerloth

Signature : 

Fédération des Industries Avicoles (FIA)

représentée par :

Signature :

Fédération Nationale de l'Industrie Laitière

représentée par : J. Rouven

Signature : 

Fédération nationale des eaux conditionnées et embouteillées

représentée par : L DELALANDE

Signature : 

L'ALLIANCE 7 et ses syndicats

représentée par : F Pradiu

Signature : 

L'ALLIANCE 7 pour le compte du Comité Français du café

représentée par : F Pradiu

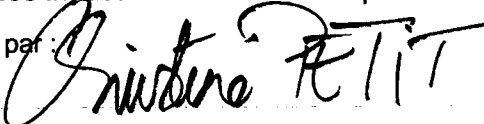
Signature : 

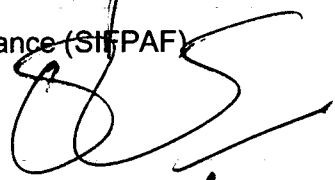
Les Entreprises des Glaces et Surgelés – Collège Glaces

représentées par : C Millet

Signature : 

Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (SIFPAF)

représenté par : 

Signature : 

Syndicat national de la rizerie française (SRF)

représenté par : P.A. MASTEAU

Signature : 

Syndicat national des boissons rafraîchissantes

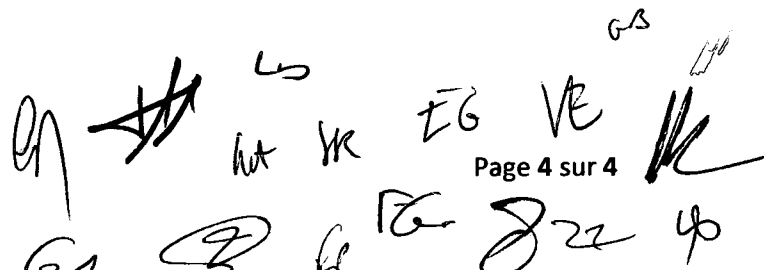
représenté par : L DELALANDE

Signature : 

Syndicat national des eaux de sources

représenté par : L DELALANDE

Signature : 




Syndicat National des Industriels de la nutrition Animale (SNIA)

représenté par :

Stephane BAVET

Signature :



Au titre de la coopération agricole

Coop de France

représentée par :

Albert VESONNES

Signature :



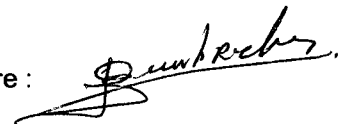
Les organisations syndicales de salariés :

Fédération Générale Agroalimentaire (FGA-CFDT)

représentée par :

Guimbrechère Fabien

Signature :

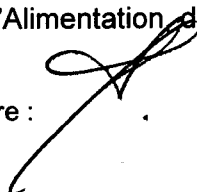


Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et des activités annexes Force Ouvrière (FGTA-FO)

représentée par :

Denis PRAYUB

Signature :



Fédération Nationale Agroalimentaire (CFE-CGC)

représentée par :

Gauthier BOBIVIS

Signature :



Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière (FNAF-CGT)

représentée par :

Signature :

Fédération des Syndicats CFTC Commerce, Services et Force de Vente (CFTC-CSFV)

représentée par :

Signature :

Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC-Agri)

représentée par :

Signature :

Union Nationale des Syndicats Autonomes Agriculture et Agro-alimentaire (UNSA-2A)

représentée par :

Signature :

CRS

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including 'EG VE', 'Page 5 sur 5', and various initials like 'LD', '22', '40'.